Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 18 Joumada II 1446
20 Décembre 2024

N° 147

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **3021**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3022**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **3023**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **3026**
Homologation de résolutions **3026**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3026**
Avis aux créanciers **3032**
Convocations
Sociétés anonymes **3033**
Autres sociétés **3034**
Actes Administratifs
Avis au public **3034**
Divers
Avis au public **3035**
Rectificatifs **3036**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Raison sociale de la société : Société Citoyenne locale alchwechi - Hajeb Ayoun

Montant du capital social : 12000d

Siège social : Alchwechi - hajeb ayoun Kairouan

Objet de la société : Service Agricole

Point de vente

Frigo

Durée : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet du statut et contrat constitutionnel de la société :

3/7/2024 au greffe du tribunal de première instance de Kairouan sous dossier n°16

Nombre de parts à souscrire : 50 parts

Valeur nominale de la part : 240 DT

Date ouverte de souscription : Du 9/12/2024 au 30/01/2025

N° du compte STB : 0000001347538.

Date de tenue de l'assemblée constitutive de la société mardi 5/02/2025 le matin au siège de la société.

Fondateur :

- Tlili Abdallah

- Sahbi Chaabeni

- Mohamed Ali Chaabeni

- Walid Chaabeni.

2024S01565SODB1

Constitution d'une société citoyenne locale

Le nom de la société à constituer : Société citoyenne locale Elmalek Elrimel.

Type de société : locale.

Le montant du capital de la société : 10 mille dinars.

Adresse de siège social : Incubateur institutionnel Sidi Bouzid.

Le sujet de société : Extraction de sable.

La durée prévue de la société : 99 ans.

Date et lieu de dépôt du projet de statuts types : 25 novembre 2024 au tribunal de première instance de Sidi Bouzid sous numéro 227.

Le nombre d'action à souscrire et à payer en numéraire et le montant à payer immédiatement : 200 actions d'une valeur nominale de 50 dinars par action.

Conditions liées à la répartition des prestations et à la constitution de l'épargne à la fin de chaque exercice comptable :

- Allocation de 15% sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à ce qu'il atteigne 50% du capital de la société.

- Allocation de 20% pour des activités sociales. Culturelles et environnementales.

- Les bénéfices et excédents restants peuvent être distribués dans la limite de 35 %.

- Le reste est employé pour développer les activités de la société au niveau local et régional.

Dates limites de souscription : de 21 décembre 2024 avec possibilité de fermeture anticipée sous forme de souscription totale avant les délais requis.

Nom de l'agence bancaire : banque nationale agricole Sidi Bouzid.

Fondateurs :

- Mohamed Ben Elmouldi Harrabi résident Ouled Haffouz.

- Maher Abdellaoui résident Ouled Haffouz.

- Ismail Harrabi résident Ouled Haffouz,

- Khouloud Mabrouki résident Saiida.

2024X01691SODB1

Constitution d'une société communautaire locale

Nom : Sidi Tlil

Adresse : Megel Bel Abbes - Kasserine

Montant du capital de souscription 10.000dt participation des affiliés

Durée : 99 ans

Activité : Agricole

Date de dépôt de statut au tribunal de première instance de Kasserine : le 26/11/2024 sous le N°21

Nombre d'actions à souscrire et montant à payer en espèces immédiatement : 50 actions pour 200dt

Valeur nominale des quotas à émettre : 200dt par action

Nom de la succursale de l'établissement bancaire dans lequel issus de la souscription seront déposés : BNA (Agence Feriana)

Durée proposée pour la souscription : du 01/01/2025 au 30/6/2025

Les fondateurs : Mohamed Eskayer ben Bechir Mbarki, Lotfi ben Ahmed, Hamdani Bouali ben Hamma Boukhara, Ahmed ben Ali Selmi et Chokri ben Ettouhami Letifi.

2024403110SODB1

Constitution d'une société communautaire locale

Nom : Khayrat Wed Zarga

Adresse : Wed Zarga

Montant du capital de souscription 10.000dt participation des affiliés

Durée : 99 ans

Activité : Agricole

Date de dépôt de statut au tribunal de première instance de Béja : le 10/12/2024 sous le N°29

Nombre d'actions à souscrire et montant à payer en espèces immédiatement 50 actions pour 200dt

Valeur nominale des quotas à émettre : 200dt par action

Nom de la succursale de l'établissement bancaire dans lequel issus de la souscription seront déposés : BNA (Agence Testour)

Durée proposée pour la souscription : du 01/01/2025 au 30/6/2025

Les fondateurs : Merai Majdi Ben Monji - Kouki Amir - Meirch Jamel - Afifi Karima.

2024403111SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

La société magrébine de commercialisation de pneumatiques

«STIP DISTRIBUTION» SA

Siège : 14 rue Italie 1000 Tunis

Capital : 595.000D

Identifiant unique : 036025C

En vertu de la réunion de conseil d'administration de la société magrébine de commercialisation de pneumatiques tenu le 15/11/2024 dont le procès-verbal enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis le 27/11/2024 sous le n°24707177 quittance n°M081540 au Registre National des Entreprises de Tunis, le 2 décembre 2024, sous le n°2024149898. Il a été décidé, à l'unanimité :

La nomination de M. Slim Elouaeri nouveau directeur général de la société et la désignation de ses pouvoirs énumérés tels qu'indiqués dans le pv pour lui permettre d'assurer la gestion courante de la société.

2024T01215SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

Société «VEGA CABLES»

MF : 1184229W

Société anonyme

Au capital de 7199.000 dinars

Siège social : 33, rue Khereddine Barbarous 1001 Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8/10/2024 à Tunis enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Tunis le 17/10/2024, quittance n°M073159, enregistrement n°24706253, et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 13/12/2024, sous le n°AC011892024, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société par apport en numéraire pour un montant de 1599.000 dinars pour la porter de 5600.000 dinars à 7199.000 dinars.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Banque Nationale Agricole Jardin de Carthage.

RIB : 03031161032100003087.

Délai de souscription : 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale.

2024403099SANB2

2024403152SANB2

SOCIETE MONDIALE DE LA SOUDURE ET DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

M.S.E.I.

Société anonyme

Au capital de 700.000 DT

Siège social : Complexe Immobilier et Commercial Ezzahra Bloc C9 Avenue de Carthage Tunis

Identifiant unique N° : 0805827M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2024 enregistrée à la recette des finances Av. de la Gare Tunis le 17 octobre 2024 sous le n°24506221 quittance n°72948, les actionnaires ont décidé l'augmentation de capital d'un montant de 350.000DT par apport en numéraire et la création de 3.500 Actions nouvelles de valeur nominative de dix dinars (10DT) chacune totalement libérées à la souscription.

Déclaration de souscription et de versement :

Acte reçu par Mme Rafika GABTNI Receveur de l'enregistrement des actes de sociétés le 12 décembre 2024 enregistré à la même recette et le même jour sous le n°24804406 quittance n°9239. L'article 6 des statuts a été mis à jour.

Un original des documents ci-après énumérés a été déposé au RNE de Ben Arous le 12 décembre 2024 dossier n°2024152726

1- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/10/2024.

2- La déclaration de souscription et de versement

3- La liste des souscripteurs et états de versement

4- L'attestation bancaire de libération intégrale effectuée par les souscripteurs

5- Rapport du commissaire aux comptes.

2024403104SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE PLASTAGRAM ART SARL

Capital social : 35.000 DT

Siège social : 102 Rue Medinet Elanbar - Avenue Fattouma Bourguiba La Soukra

Identifiant Unique : 1769676R

En vertu du PV de l'AGE du 26 octobre 2023 enregistré le 10/11/2023 à la Recette des Finances Rue de Paradis - Ariana sous le n°23511148 Quittance n°127095 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises Ben Arous le 16/12/2024 sous le n°2024153128 il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du Capital en numéraire.

- Modification des articles 6 et 7 de statuts de la société.

2024R03165SRLB2

B2b alive visual led

SARL au capital de 5000 Dinars

Siège social : Parc des Activités Economique cité Menzel Bourguiba

Matricule Fiscal : 1780143M/A/M/000

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 juin 2024 enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba le 14 juin 2024 n° d'enregistrement 24501542 n° de quittance M051571 deux copies ont été déposées au Registre National des Entreprises le 26 juin 2024, sous numéro d'annonce 202472513 l'assemblée a décidé :

- Dissolution Anticipée de la société

- L'assemblée a décidé de nommer Mr Philippe Bouzir liquidateur de la société.

2024R03168SRLB2

Société SIMEG GALVANO S.A.R.L

Siège social : Route de Tunis km 23 Z.I Gharba Sfax

RNE : 1160435X

Vu le procès-verbal extraordinaire tenu le 22 novembre 2024, enregistré au Registre des Contrats des Sociétés à Sfax «API» le 26 novembre 2024 sous le numéro

24507169, quittance numéro M007916 et numéro M007917, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises «RNE» le 27 novembre 2024 sous le numéro 2024148777.

Il a été décidé : d'augmenter le capital de 1 104.000 ,000 de dinars à 4 578.912,000 de dinars.

2024X01687SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé avec signature légalisée le 27/11/2024 enregistré à la recette des finances avenue Taib Mhiri Nabeul le 2/12/2024 sous le n°24207827 Quittance n°M127254 monsieur Sofiane Litayem a vendu à monsieur Mustafa Sahboun la totalité du fonds de commerce destiné pour vente des produits alimentaires et fruits secs en détail situé à la résidence Amani cité Wafa.

Les oppositions seront acceptées au sein du local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT.

Un exemplaire de cette annonce a été publié au journal le Quotidien Assahafa le 6/12/2024.

2024T01214FCCC2

Avis

En vertu d'un A.S.S.PV du 13/11/2024, enregistré à la Recette des Finances Mornaguia le 18/11/2024 Reçu N°064341M enregistrement n°24202210, Mr Kais Ben Haded Trabelssi (Gérant Set ELECTRO PLUS «(MF : 1233688W) sis à l'Av de la République el Mornaguia 1110, a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels Commerce d'appareils électroménagers, d'équipements de radio et de télévision en détail et d'équipements électroménagers en détail exploité dans le local sis à l'Av de la République el Mornaguia 1110, à Sté SEP TECH AND SERVICE (gérante MM : AZIZA OUARTANI» (MF : 1891719Y) sis à l'Av de la République el Mornaguia 1110 (les oppositions se font entre les mains de l'acheteuse à son domicile dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent.

Le présent est paru au journal La Presse le 15/12/2024.

2024T01217FCCC2

Contrat de renonciation d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de renonciation signé et enregistré à la recette des finances Beb Souika en date du 21/11/2022, n° de quittance M077371, n° d'enregistrement 22202523, Fethi Ben Younes Ben Joma Ben Salem a renoncé à Mourad Ben Fethi Ben Younes Ben Salem, tout le fonds de commerce sis à Rue El Kasba n°56, Tunis, exploité en vente des vêtements confectionnés, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être déposées entre les mains du cédant à son profit sis à Rue El Kasba n°56 Tunis, sont recevables pendant vingt jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce est parue au journal «Echourouk» du 30/8/2024.

2024T01219FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 29/11/2024, enregistré à la recette des finances de Médenine le 3/12/2024 reçu n°M107198, enregistrement n°24207564, Mme Samia bent Houcine Medenini, titulaire de la c.i.n n°05797777 vend et cède à Mr Brahim ben Mohamed Maghrebi titulaire de la c.i.n n° 08623708, la totalité du fonds de commerce consacré comme bibliothèque et tout commerce, sise au n°24 rue Abdelhamid el kadi Médenine pour un prix total de quatre mille neuf cents dinars (4900.000 D)

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur Mr Brahim ben Mohamed Maghrebi à son domicile situé à cité Ennour Médenine dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Jort.

Cet avis est paru au journal Le Quotidien le 12 décembre 2024.

2024R03159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un bien commercial, signé par la commune du quartier Nour de Gafsa le 27/11/2024 et enregistré à la recette des finances du palais sous le numéro de récépissé MO75708 et le numéro 24212117 le 27/11/2024, la dame Karima bint Muhammad Abd al-Rahman Sadrawi a vendu au propriétaire de B.T Numéro 06176510 pour la dame Maysaa bint Muhammad Zuhair bin Omar Yahyawi, propriétaire de PT et numéro 07214484, l'intégralité du bien commercial, représenté par ses éléments matériels et moraux, destiné à la vente de vêtements d'occasion, exploité dans la boutique située sur l'Avenue de Palestine, Quartier Al-Nour, Gafsa.

En effet, cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 29/11/2024, et toute personne qui en a le but doit contacter le siège de l'actif commercial indiqué ci-dessus dans un délai de vingt jours.

2024R03160FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un bien commercial reconnu par la signature de la Commune de Gafsa le 12/9/2024 et enregistré à la recette des finances de Gafsa sous le numéro de récépissé MO77867 et le numéro 24212492 en date du 9/12/2024. Mr Fathi bin Muhammad Atlili, titulaire de P.T et n°06155325, a vendu à Mme Natigah Bint Muhammad Ibn Eid Awassa, titulaire de P.T et n°04262188, la totalité du bien commercial représenté par ses éléments matériels et moraux en tant que magasin de commerce situé rue Ali Belhwan, Gafsa.

En effet, cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 13/12/2024, et toute personne qui en a le but doit contacter le siège de l'actif commercial indiqué ci-dessus dans un délai de vingt jours.

2024R03169FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte SSP de vente rédigé par maître Hasni Azaiez avocat auprès de la cour de cassation signé le 13/11/2024 et 4/12/2024 et enregistré à la recette des finances de Béja le 6/12/2024 quittance n° M092189, Mr. Aziz ben Jalel Ben Amor Bedouihech titulaire de la CIN n°09496137 demeurant à la route de Bizerte km 01 Béja a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la route de Bizerte km 02 Béja nord Béja 9000 conçu pour l'activité de commerce des diverses activités de spectacle et une salle de fête son siège est à Béja de nord à Mme. Dalel bent Abdessattar Ben Salah Saidi titulaire de la CIN n°09492603 demeurant au 01 av. Habib Bourguiba Béja pour un prix de cinquante mille dinars. Les oppositions doivent se faire au cabinet maître Hasni Azaiez avocat auprès de la cour de cassation situé au 17 av. de la République Béja 9000 dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cette annonce au JORT, sachant que le contrat de vente a été publié aux journaux Eshourouk et Le Quotidien à la date du 12/12/2024.

2024R03170FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite acte s s p daté le 22/11/2024 enregistré à Jemmel le 02/12/2024 vol 94463 série 2420256 il résulte que la société «el awted» titulaire de l'identifiant unique n°1331894 Y, en la personne de son représentant légale Sawsen Belkhiria, a vendu son fonds de commerce (sis à l'avenue de la République à Jemmel) à la société «terragri» (identifiant N°1647923 L) en la personne de son représentant légal Mohamed Belkhiria. Les oppositions éventuelles devront être faites entre les mains du vendeur demeurant à l'avenue Ahmed Tlili Jemmel.

Le présent avis est paru au journal «Echourouk» le 14/12/2024.

2024S01624FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte du 10/12/2024, enregistré à Monastir le 11/12/2024 (N°24210521 - quitt. N°MO87697), Mr Zouhair Khalifa résidant à Villa Ferdaws Rue Zamakhchari Skanes Monastir, a vendu à Mr Tarek Hethli résidant à Houmet Trabelsia appt. N°17 Monastir, la moitié en indivision, du fonds de commerce exploité dans la vente des volailles, sis au marché central n°65 Monastir. Les oppositions se font à l'adresse de l'acquéreur dans un délai de 20 jours de cette publication. Cette cession a été publiée au journal Echourouk du 17/12/2024.

2024S01631FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Moknine le 15/9/2023 sous le n°23202118 quittance n°66024, monsieur Mohamed Ali Ben Salah, titulaire de la C.I.N n°06901956 demeurant à rue Abbes Mahmoud Alakad Moknine a cédé à monsieur Wissem Alhmadi, titulaire de la C.I.N n°06894620 demeurant rue Tunis Moknine, la totalité du fonds de commerce du local commercial sise à la boutique n°66 bis rue alnakhil (aljomhourya) Moknine avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cette annonce est publiée sur le journal Echourouk du 29/11/2024.

2024S01633FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce daté le 18/7/2024, enregistré à la recette des finances Tataouine le 23/7/2024, quittance numéro M063320 sous le numéro 24203409 :

Monsieur Dhaou ben Nasr Hamdi titulaire de la carte d'identité nationale numéro 06510824, demeurant à cité Ennour Tataouine a vendu à Monsieur Mohamed ben Ahmed Gaidi titulaire de la carte d'identité nationale numéro 06511410, demeurant à cité Abbes Tataouine la totalité du fonds de commerce sis à cité commerciale Tataouine.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur de local de fonds de commerce cité commerciale Tataouine dans un délai de vingt jours à partir de date de publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Al-Shorouk et Le Quotidien le 8 août 2024.

2024X01686FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 22/11/2024, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax I, le 4/12/2024, n° de quittance M109778 n° d'enregistrement 24205216, Mr Ben Saad Hamda CIN 08862122 a vendu à Mr Awadni Khalil CIN 11042836 sis à Gremda km 12.5 Cité Awebed Sfax la totalité du fonds de commerce sis à Gremda km 12 Sfax consacré à cuisiner et vendre des snacks.

Cette publication a été faite aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 12/12/2024

Toutes les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur au local du Fonds de commerce sis à Gremda km 12 Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la date des présentes.

2024X01693FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé le 2/12/2024 enregistré à la recette des finances la Goulette en date du 10/12/2024 sous n°24210506, quittance n°135613, la société United Food SARL, M.F : 1651550F, représentée par son gérant Raslen Aloui CIN n°08521970 a vendu à la société CS TUNIS FOOD SARL, en cours de constitution, représentée par son gérant Youssef Mhira, CIN n°13417874, le fonds de commerce exploité en Fast Food avec tous ses composants matériels, moraux, sis au 17 Complexe Dyar Sifo l'Aouina Tunis.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de rédacteur de l'acte Maître Mhamdi Saber Avocat à la cour de cassation ayant son cabinet au 18 A résidence Ariadh 116 Avenue Hédi Nouira Cité Ennasr Ariana, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 12/12/2024.

2024403094FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat soussigné le 21/11/2024 enregistré à la recette des finances La Goulette le 25/11/2024 quittance n°131215 enregistrement 24209942. La société DUC FOOD son Mat. Fisc. 1 722584L a vendu à Mme. Khawla bent Mohamed ben Mustapha Frigui C.I.N n°07482183 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné pour la vente des gâteaux et la restauration sis au 3 avenue Khaled Ibn Al Walid au R.D.C. Ain Zaghouane nord l'Aouina.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 30 Novembre 2024.

2024403095FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat soussigné le 01/4/2019 enregistré à la recette des finances de l'Indépendance Bardo le 02/4/2019 quittance n°34947 enregistrement n°19201217.

Mr. Brahim ben Taher ben Mohamed Nasri C.I.N n°08512720 a vendu à Mme. Zina bent Mohamed ben Abdennour Nasri C.I.N n°02172506 un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné pour la vente des poulets sis au n°72 rue des Oranges Bardo Tunis.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 8 décembre 2024.

2024403096FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 04 et 10/12/2024 enregistré le 10/12/2024 à la recette des finances Menzeh 6 quittance n°M151893 enregistrement 24210055. Mouheb Bousshila et Amor Moussa titulaire de l'identifiant unique 1867649 L ont vendu à Kamel ben Amor Zrire titulaire de CIN 06515913 le fonds de commerce exploité pour tout commerce au 40 Rue Saad Ibn Abi Wakkass Menzeh 6. Les oppositions devront être faites entre les mains de Me Makram Abdellatif 38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene Menzeh 8 Ariana ; et ce dans les 20 jours à partir de la date de cette annonce. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 17/12/2024.

2024403097FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6 décembre 2024 enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 10 décembre 2024 (numéro d'enregistrement 24204003, numéro du récépissé M087409), Mr. Rachad Al-Jaid a cédé à Mr. Fourrat Mahouachi l'ensemble du fonds de commerce exploité dans le local situé à Mongi Selim rue n°43, premier étage, Tunis.

Les objections seront reçues entre les mains du vendeur au lieu susmentionné dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication de la présente annonce au Journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk du 13/12/2024.

2024403101FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de houmet souk Djerba le 26/11/2024 sous le numéro 24207990, quittance n°M121613 Monsieur Laaroussi Laghouane, titulaire de la CIN n°03413926 a vendu à Madame Sirine Younsi titulaire de la carte d'identité nationale n°09511274, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans deux locaux sis à la rue Salah ben Youssef numéro 54 et 54 bis taourit houmet souk Djerba destiné à toutes activités commerciales et destiné actuellement en activité de restauration et fast-food.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis dans le journal officiel et au cabinet de Maître Yassine Yamoun sis à la rue Sidi Abbes houmet souk Djerba en face CNAM 2ème étage bureau n°C01.

Cet avis a été publié aux journaux «le Temps et Sabah» le 6 décembre 2024.

2024403107FCCC2

Location gérance libre

Location du fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 4/12/2024, enregistré à la recette des finances de Médenine le 9/12/2024 reçu n°M108659 enregistrement n°24307674, société clinique Ibn Arafa titulaire de l'identifiant unique n°S0042213 a loué la totalité du fonds de commerce consacré comme cuisine située à la clinique d'une superficie totale de 35 mètres carrés sise à l'avenue de la République Médenine.

Cette annonce a été publiée le jeudi 12 décembre 2024 au journal le Quotidien.

2024R03158FCCC3

Avis de Résiliation

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 4/3/2024, enregistré à la Recette des Finances 7 avenue Farhat Hached Gafsa le 13/5/2024 sous le n°24304762, il a été convenu entre la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°0022671F, et Madame Kamilia Nsib Titulaire de la CIN n°14319647 délivrée à Tunis le 13/10/2017, demeurant à Cité Essourour Gafsa, de résilier à compter du 26/11/2023, le contrat de location du fonds de commerce exploité dans le local sis à El Moula Gafsa exploité à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA, entre eux conclu en date du 26/7/2023 enregistré à la Recette des finances 7 avenue Farhat Hached Gafsa le 7/8/2023 sous le n°23505845.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «le Quotidien» du 28/6/2024.

2024S01480FCCC3

Location gérance libre

Suivant acte de location signé le 3 décembre 2024 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 4/12/2024 quittance n°M052629, enregistrement n°24303261. Mr SABRI LAMIRI donne la location gérance libre à ILYES BEN SLIMEN avec tous ses éléments, exploitée en tant que Salon de Thé «MATIGNON» identifiant unique 911642Z sis à Rue Khalifa Karoui - Résidence Anisa-Sahloul. Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse de salon de thé «MATIGNON» à Rue Khalifa Keroui - Résidence Anisa-Sahloul dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Chourouk et le Quotidien le 11 décembre 2024.

2024403102FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis

Nom de l'association : Association des Botanistes de Tunisie (ABT).

Siège social : Herbier de la Faculté des Sciences de Tunis, Département de Biologie RII 210, Faculté des Sciences de Tunis El Manar II, 2092 Tunis.

Objet : Scientifique

Objectifs :

- Contribuer à la conservation et à la valorisation des échantillons de référence de l'Herbier de la Faculté des Sciences de Tunis, en coordination avec les autorités compétentes

- Contribuer à la mise à niveau des spécimens végétaux

- Participer à la diffusion de la culture et des connaissances végétales et à la sensibilisation dans ce domaine

- Suivre l'évolution des végétaux en Tunisie, en Afrique du Nord et dans le bassin Méditerranéen; en coordination avec les autorités compétentes

- Coopérer avec des associations à buts similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays

Membres gestionnaires de l'association :

Mouhiba Ayachi : Présidente

Hédia Hannachi : Secrétaire générale

Aslam Sémi al Jalouli : Trésorier.

2024R03164APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Etter Rayhan de musique

Siège : Rue Egypte - Moknine - Monastir.

Objet : Culturel et artistique.

But :

Contribuer à la culture et au divertissement des enfants et des femmes dans le domaine de la musique et des arts plastiques Contribuer au développement du sens musical et artistique

Contribuer à consolider les nobles valeurs humaines et la solidarité à travers la musique et les dessins

Présidente : Sondos Ltaief

Secrétaire Général : Nidhal Guizani

Trésorier : Housseme Ayed.

2024S01632APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Cinéma et Climat

Sujet : Culture Environnementale

Adresse : 7 Rue Omar Mokhtar Bir El Bey

Objectifs :

- Contribuer à la promotion de l'écosystème tunisien et sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement, tout en participant à la recherche de solutions aux problèmes environnementaux.

- Participer à des activités culturelles et à des festivals :

- Etablir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires en Tunisie et à l'étranger, avec lesquelles la Tunisie entretient des relations diplomatiques.

Membres :

- Hamdi Jouini : Président de l'association

- Soumaya Zayani : Vice présidente

- Mouhamed Badis Galaoui : Trésorier

- Imed Issaoui : Secrétaire général

- Chaima Sarairi : Adhérente Chargée de la communication.

2024403086APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du syndic des copropriétaires

De la résidence DIAR EL ONS 1

Avenue 14 janvier Mahdia

Suivant PV en date du 31/10/2024 enregistré à la recette des finances de Mahdia en date du 02/12/2024 sous n° de quittance 87497 et n° d'enregistrement 24708346, un nouveau bureau syndical de la susdite résidence a été élu :

Mr Mounir Sfar : Président.

Mr Adel Kooli : Trésorier.

Mr Mohamed Frikha : Secrétaire général.

2024S01630APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Saloua Sfaxi Baccar

Avocate à la cour de cassation

23 bis rue de Marseille Tunis

Tél / Fax : 71 245 933

MF : 000 J A P 0704091

Poursuivant : La Société Prophasud société à responsabilité limitée, dont

le siège social est à la route Djerba km 5 Zarzis immatriculée au registre National des entreprises sous numéro 522478P.

Poursuivi : Rchid Ben Mohamed Ettayeb Ennafeti Ben Zid, CIN n°04053047 du 25/3/1996, pharmacien, immatriculé au registre National des entreprises sous numéro 0066939 E, demeurant au 52 Rue Ali Ejmal Gabès, et à Cité Marna route de la plage Matrach Gabès.

Avocate poursuivante : Maître Saloua Sfaxi Baccar Avocate à la cour de cassation 23 Bis Rue de Marseille Tunis Tél 71.245.931

MF : 704091/ 000/J A P

Immeuble à vendre : l'ensemble des biens immobiliers dénommé ESSAADA Objet du titre foncier n°25004 Gabès, superficie totale 491 m² situé au Matrach Gabès en bordure de l'approche de Wadi al-Kalam, de la route principale n°1, et de la route menant à Matrach. Situé dans un complexe résidentiel au sein d'une zone d'aménagement d'équipement publics dont un bâtiment moderne avec un étage rez-de-chaussée; se compose d'un grand séjour, une cuisine, une salle à manger, 2 chambres, une salle de bain et d'un escalier (à l'intérieur de la villa), une cuisine et un WC.

A l'étage; 3 pièces; une salle de bain, toilette, un couloir intérieur, des escaliers menant à la surface.

La surface; contient une maison mitoyenne - une buanderie savonnerie.

La clôture de la villa est recouverte de pierres reconstituées ainsi que de tuile au sommet et que la cour est recouverte de carrés vitrés les garde-corps de piste sont en bois de haute qualité et les murs de la cuisine ainsi que la plupart des murs du bâtiment sont recouvert de porcelaine de haute qualité.

Mise à prix : quatre cent quatre-vingt deux mille trois cents dinars (482.300.000 dt) hors frais engagés pour parvenir à la vente.

Date et lieu de l'enchère : le lundi 20 Janvier 2025 devant la chambre des criées du Tribunal de première instance de Gabès, situé rue Farhat Hached 6000 Gabès.

Visite de l'immeuble : toute la journée sur les lieux et pour plus de renseignements s'adresser à l'étude de l'avocate poursuivante ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées du Tribunal de première Instance de Gabès.

Observations : La participation aux enchères n'est possible que par la voie d'un avocat à la cour d'appel et qu'après consignation du 1/3 de la mise à prix sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

- Les étrangers doivent se munir d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2024R03166VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Hayet Bacha

Avocate à la cour de cassation

25 Avenue El Koweït Hammamet

Partie poursuivante :

Zohra, Hedia, Jamila, Sonia, Houda Ben Abdelhamid Elmabrouk, Najwa Swii et Foued et Fares Ben Mohamed Elmabrouk, demeurant à l'étude de Maître Hayet Bacha, sise au 25 Avenue El Koweït Hammamet.

Partie Requise :

Najwa Chaib veuve Kamel Elmabrouk, Sarra, Hamdi, Youssef et Mohamed Aziz Fils Kamel Elmabrouk, tous demeurant 4205 n°12 cité Ezzouhour 4 Tunis.

L'Avocat poursuivant :

Maître Hayet Bacha, Avocate à la cour de cassation demeurant au 25 Avenue El Koweït Hammamet.

L'immeuble objet de la vente (suivant l'expertise établi par l'expert Monsieur Mohamed Ali Gmiha) :

L'immeuble est situé au Lotissement du Manouba Elwesta délégation Manouba, gouvernorat Manouba, à l'angle de rue Elkoufa - Bagded, dans la résidence Elferdaws, il comprend un complexe composé de plusieurs immeubles d'habitation de nombreux appartements, dont l'appartement numéro 2, situé à l'étage inférieur de l'immeuble da la piste 3, situé dans le quartier de Manouba Elwesta, toutes les installations municipales et équipements nécessaires sont disponibles dans le complexe, il est considéré comme l'un des endroits importants et populaires de la région, il est situé à proximité de toutes les installations vitales. L'appartement comprend un salon, salle à manger, deux chambres, une cuisine et une salle de bain, équipé d'eau potable, électricité.

Sa superficie est estimée à 74.67 m² incluant les parties communes, l'appartement est construit d'un type moyen bien entretenu, les mûrs de l'extérieur sont composés en brique pliée d'une épaisseur de 35 cm, les mûrs intérieurs en brique d'une largeur de 10 cm, peints et les colonnes porteuses en béton sont recouvertes de ciment, de béton armé de type Hourdi, à environ trois mètres de hauteur du sol. Les sols de toutes les pièces sont garnis de carrés de vernis réguliers et les murs des toilettes, de la cuisine et de la salle de bain sont recouverts de carrés de céramique.

Les portes et fenêtres sont en carton rouge, peint à l'huile, et les cadres des fenêtres de l'appartement sont équipés de structures de protection en fer dans un état satisfaisant, l'équipement sanitaires de type moyen, en état acceptable, de construction de type moyen et prêts à l'emploi. Tous les équipements tels que le réseau d'adduction d'eau potable, le réseau d'évacuation des eaux usées, les eaux pluviales et le réseau de gaz le réseau électrique domestique et domestique intégré aux murs.

Le bâtiment, avec toutes ses composantes et son contenu, est en bon état et bien entretenu.

Mise à prix :

Cent mille huit cent quatre dinars, cinq cent Millimes (100804.500dt), après réduction du 40 %, outre les frais qui seront annoncés à l'audience.

Date et lieu des enchères :

La vente aura lieu le Mercredi quinze janvier deux mille vingt cinq (15/01/2025) à la salle des criées du tribunal de première instance de Manouba à partir de Neuf Heures (9 h) du matin.

Visite de l'immeuble mis à la vente :

On peut visiter l'immeuble tous les jours de la semaine à partir de 9 h à 17 h.

Observations :

Ne peuvent enchérir par l'entremise d'un avocat que ceux ayant au préalable consigné le tiers de la mise à prix sauf le poursuivant et les copropriétaires.

Les étrangers ne peuvent enchérir qu'après l'obtention de l'autorisation préalable de Monsieur le gouverneur de Manouba.

Cahier des charges :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges sans déplacement soit au greffe du tribunal soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

2024R03167VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le Jeudi 23/01/2025 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse, à la vente du bien immobilier ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, MF 0000110F, dont le siège social est à Tunis, 70 - 72, Avenue Habib Bourguiba, élection domicile au bureau de son avocat Maître LAHMAR Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : Monsieur Gouider Ben Nasreddine Jarbou, CIN n°03915656, gérant de société, demeurant à rue elmorjen immeuble elwifek cité erriadh - Sousse.

Avocat poursuivant : Maître LAHMAR Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

La totalité de l'appartement objet du titre foncier n°128351 Sousse composé de la parcelle n°7, d'une superficie de 89 m² avec les parts indivises soit 84,012/2291 parts, situé à la rue Elmorjen, 1er étage, immeuble elwifek cité Erriadh, Sousse. L'appartement se compose d'un hall, deux chambres à coucher, une cuisine, une salle de bain et d'une terrasse, le parterre est en céramique, les portes en bois, les fenêtres en aluminium ;-les murs en briques et le toit en béton.

Tout l'immeuble est limité comme suit : au sud Ferid Bziouch, à l'est un immeuble appartenant au débiteur saisi, au nord un terrain nu à coté d'une station de services shell, à l'ouest rue elmorjen.

Mise à prix : Cent quatre vingt quinze mille huit cent dinars (195.800,000 DT).

La visite : Se fait chaque jour aux horaires de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse situé à Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S01635VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître Youssef Lahmar

Avocat

Il sera procédé le mercredi 22/01/2025 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien immobilier ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le N°B187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Les débiteurs saisis : 1/ Monsieur Sami Ben Bechir Ben Sadok Korbi, CIN n°04161464, demeurant à Rue Omar Ibn Abdelaziz Khnis - Monastir.

2/ Madame Hela bent Mongi Ben Mohamed Trimesh, CIN 04718898, demeurante à Rue Omar Ibn Abdelaziz Khnis - Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF : 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

La totalité de TF 113080 Monastir d'une surface de 297 m² situé à Khniss. Il s'agit d'un appartement au 1er étage situé à la rue Oman Ibn Abdelaziz ouvrant à l'ouest sur une rue et se compose de 3 chambres, un salon, une cuisine, une salle à manger, des toilettes et une salle de bain. Il est limité au nord, à l'Est et au sud par des voisins et à l'ouest une rue publique.

Mise à prix : Cent quatre vingt quinze mille sept cent cinquante dinars (195.750 ,000 DT).

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir, situé à Monastir ou l'avocat poursuivant

- Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S01636VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître Youssef Lahmar

Avocat

Il sera procédé le Jeudi 23/01/2025 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse, à la vente du bien immobilier ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, MF 0000110F, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : 1/ La Société LA COURONNE, SARL, MF 0989509 S, rue choura n°1 immeuble Elhouda - Sousse - Erriadh.

2/ Monsieur Sofiene Ben Salem Brigui, CIN n°06787541, demeurant au 13 Rue Ghandi Cité Jawhra - Sousse (caution réelle solidaire et hypothécaire).

3/ Madame Ines Boughattas, mariée monsieur Soufiene Brighi sous la communauté des biens, CIN n° 05577683, demeurante à la même adresse.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

La totalité du TF 96298 Sousse, composé de la parcelle 367 situé à Sousse d'une superficie de 551 m². Il s'agit d'un immeuble en bon état composé d'un rez-de-chaussée, composé de 3 locaux commerciaux de 55 m² - 25m² - 240m².

Le premier étage de 320 m² comprend un appartement chacun comprend, 2 chambres, une cuisine, une salle de bain. L'immeuble donne sur la rue Alesco coté nord, à l'est des voisins, à l'ouest Rue Mohamed Abdou, au sud Rue Bechir Achoura.

Mise à prix : Un million cinq cent trente mille et cinq cent dinars (1.530.500 ,000 DT).

La visite : Se fait chaque jour aux horaires de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse situé à Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S01637VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Tunisian Saudi Bank, (TSB) S.A., RNE 013026E, sise à Tunis 32, rue Hédi Karray.

La partie saisie : 1/ Mohsen Kobbi, CIN 01053994 demeurant à la route Menzel Cheker, ceinture route Al Ain km4.5 Sfax.

2/ Moez ben Mohsen Kobi CIN 05329054 demeurant à la route Al Ain avenue les Martyrs impasse n°12 Menzel n°2 Sfax.

3- Adel ben Mohsen Kobi CIN 01342461 demeurant à la route d'Al Ain entre avenue Bourguiba et Cheker impasse n°12 Sfax

4- Mohamed ben Mohsen Kobi CIN 01299277 demeurant à la route Al Ain entre avenue Bourguiba et Cheker impasse n°12 Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

La totalité d'usufruit appartenant au 1er débiteur Mohsen Kobbi (814) et 230/814 parts nue propriété revenant à chacun des saisis Moez, Adel et Mohamed Kobbi dans l'immeuble soient 814 leurs correspondants dans l'immeuble dénommé "Saada" objet du TF n°65671 Sfax sis au village chaffar zone touristique au bord et à l'angle rue Mahdia et autre rue. L'immeuble consiste en un terrain de 814 m² de contenance sur lequel est édifié une vaste villa de superficie couverte de 500 m².

L'immeuble est clôturé des quatre cotés par des murs, son entrée est de coté nord à travers, une 1ère porte en bois d'une largeur de 2.80 m et à travers une deuxième porte en bois d'une largeur de 2.70 m.

L'immeuble compte une vaste villa, un dépôt et un bloc sanitaire détaillés comme suit : une véranda d'ouverture du sud contenant des chaises édifiées et couvertes en céramiques; un vaste salon; un hall, une première suite contenant, outre une vaste chambre des toilettes équipées et un «dressing»; une deuxième suite abritant deux chambres où est installées des toilettes équipées ; une troisième suite composée de deux chambres dotées, des toilettes équipées, une quatrième suite contenant une vaste chambre dotée d'un couloir et des toilettes équipés en céramique et en sanitaire, une cinquième suite contenant une vaste chambre dotée d'un couloir, des toilettes et une cuisine équipées en céramique et en sanitaire de haute qualité, on trouve au coin ouest de l'immeuble un dépôt contenant une petite laverie. Le coin contient des toilettes et une salle de bain équipées en céramique et en sanitaire.

L'immeuble est équipé d'électricité d'eau potable et il profite d'un récent édifice et d'une bonne position, il est délimité du coté de sud par la mer, du coté de l'est par une rue publique avenue n°20, du coté du nord par l'avenue Mahdia et du coté de l'ouest par Salem Omran.

Mise à prix : (920.713.511) frais en sus détaillée comme suit :

-106.700.000 dinars, prix d'usufruit appartenant à Mohsen Kobbi

-271.337.837 dinars, prix de nue propriété revenant à chacun des autres saisis Moez, Adel et Mohammed Kobbi.

La date et lieu de la vente : le 22/01/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour d'amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01683VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Chokri Chniti, gérant de société CIN 04675258 demeurant au n°1 rue Gabès cité Essaaid Mannouba alouesta gouvernorat de Mannouba (débiteur hypothécaire)

2/ Rahma Bent Mohamed Essaied Dhaw épouse Chniti CIN 04746933 demeurante à n°10 rue 4720 cité ezzehour elhrairiya Tunis (tiers détenteur)

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

La totalité des parts indivises soit 500/4249 dans l'immeuble dénommé «Ajmi 1» objet du TF n°51318 Tunis d'une contenance de 4249 m² sis à Zahrouni entre "Elmahala" et la route reliant Zahrouni et Tunis dans la région Elhrairiya cité Ezouhour Tunis.

Les parts indivises consistent en un terrain rectangulaire de 500m² de surface où est édifié un bâtiment

relativement récent et en bon état composé de 3 étages, il se distingue par une façade principale sud est d'où son entrée principale ouvrant sur la voie Elhrairiya dans la direction du sud et par une 2ème façade est surplombant la rue Abdelkrim Fadel cité Ezouhour Tunis.

Le rez-de-chaussée d'une contenance de 428 m², il se compose de 7 locaux commerciaux dont un réservé à la zitouna banque à l'Alhrairiya suivit d'un deuxième magasin ouvrant directe sur l'avenue Alhrairiya, le 5 autres locaux ouvrent sur la rue Abdelkrim Fadel.

2/ Le premier étage : d'une contenance de 462m² il comporte deux locaux l'un est occupé par l'administration de l'association «dar Alhadith Azaitouna» l'autre est exploité comme salle d'exposition des meubles.

3/ Le 2ème étage d'une contenance de 462 m² il contient trois habitations l'une exploitée en tant qu'école privée.

Mise à prix : (903.810.000) après la réduction du prix de 40% frais en sus.

La date et lieu de la vente : Lundi le 13/01/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01685VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Internationale Arabe De Tunisie, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°0000110F, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : Tarhouni Essya épouse Khiari, titulaire de la CIN n°01339847, demeurant à la route Gremda Km 2, immeuble Elhabib, chez Novapol, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain à usage d'habitation sis à route Gremda km 7 rue Errached Sfax à 300 mètres de la route principale, d'une superficie de 245 m², ses mesures du coin souterrain est vers l'ouest 9.25 m, puis vers le Qublah 26.50 m, puis vers l'est 9.25 m, puis vers le coin souterrain 26.50 m, sa façade est souterraine sur la rue, clôturée de tous les cotés, adjacent aux immeubles des voisins de l'est et de l'ouest et dans lequel est bâti une maison de 138 m² couverte. Elle se compose d'un couloir, d'un hall de réception avec fenêtre tribale, 2 chambres à coucher et une cuisine en parterre avec des murs qui sont recouverts de porcelaine et équipés de placards sous et muraux, salle de bain en parterre avec douche, toilette et lave main et un garage qui ouvre sur la rue avec une porte en métal, son sol est vitré et ses murs sont peints à la graisse, sa toiture est en béton armé, les portes et les fenêtres de moyenne gamme. Elle est équipée de l'électricité et de l'eau. Par le nord Sakka Moncef, est Sakka Ameur, ouest Sakka Mondher et Nadhir et par le sud rue Errached.

Mise à prix : Cent Soixante quinze mille dinars (175.000,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au n°4 rue Aloulou Ahmad prés de la CNSS Sfax, Mercredi 15 Janvier 2025 (15/01/2025) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2024X01690VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société Anonyme, siège social 139 avenue de la Liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au R.C sous le n°B19321997. Ayant son domicile élu à l'étude de son avocate maître Ben Abdallah Rim sis à l'immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Partie saisie : Slim Ben Laroussi Karia, titulaire de la CIN 05852419, commerçant de matériaux de construction, demeurant à l'avenue Abou Bakr Al Sidiq Chneni Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'étage sis à l'avenue Aboubakr al- sidiq zone Chneni délégation ouest de Gabès - Gabès, dans une zone résidentielle à proximité des commodités administratives et commerciales, objet du titre foncier 33300 Gabès nommé «AL- WAFA-, d'une superficie de 156 m², composé de 2 parcelles comme l'indique le rapport des deux experts KHAMIS SAHLI et AL SUWAYI EL FASSI, le plan graphique et les images numériques qui y sont attachées :

- Parcelle n°1, sa superficie est de 11 m², de forme rectangulaire, sur laquelle est construit des escaliers menant à l'étage

- Parcelle n°2, sa superficie est de 145 m², elle se compose d'un 1er étage et d'un 2ème étage partiel détaillé comme suit :

- Le 1er étage est d'une superficie de 132.20 m², il est édifié au dessus de la maison du père de la partie saisie, il contient un balcon, 2 séjours dont

l'une est munie d'une porte secondaire ouvrant sur un autre balcon, une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, un couloir et ses escaliers menant au 2ème étage partiel.

- L'étage partiel est d'une superficie de 48.75 m², il contient 2 chambres à coucher, dont l'une est munie d'une suite, un couloir et une pièce de linge

L'état général de la propriété est bon, il est construit selon la méthode reconnue dans la région, les colonnes sont en béton armé, le plafond en hourdis, les murs en briques, le sol est recouvert de marbre émaillé 25 x 25, à l'exception du sol de la cuisine, de la salle de bain et des 2 salles d'eau qui est sont en parterres et dont les murs sont en porcelaine et qui sont munis des équipements sanitaires nécessaires.

Les portes sont en bois de bonne qualité et les fenêtres en aluminium.

L'immeuble est limité du sud par Shtaoui Rejab, de l'Est par Jawali Nacer, du nord par une voie publique et de l'ouest par Hattab Karim.

Remarque notée dans le rapport d'expertise :

Selon ce qu'a déclaré le père de la partie saisie nommé Al-Arousi ben Belkacem Karia, l'eau, l'électricité et l'évacuation des eaux usées passent par le rez-de-chaussée et les fenêtres s'ouvrent dans sa propriété.

La mise à prix : 81.275.984D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 27/01/2025 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Gabès sis à Gabès avenue Farhat Hachad.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2024X01694VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

1. Partie poursuivante : BH Bank (ex Banque de l'Habitat), société anonyme inscrite au registre de commerce de Tunis sous le numéro B13.881.1996 et ayant le numéro d'identification fiscale 0024588W, représentée par son directeur général, résident au siège social situé au 18, rue Mohammed V, Tunis 1080, ou à son PV concernée à Hammamet, située au Boulevard Habib Bourguiba à Hammamet, en tant que créancier hypothécaire, inscrit et ayant obtenu un jugement en sa faveur.

2. L'Avocat poursuivant : Maître Abdelaziz Al-Aïssawi, avocat près la Cour de cassation, dont le cabinet est situé à rue Mohamed Salah Belhaj, Immeuble Le Printemps, Bloc. "B", rez-de-chaussée, Ariana 2080.

3. Partie saisie :

1/ Nabil Ben Nasr Al-Shaibi, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale n° 00331297, délivrée à Tunis le 4/5/2007, travailleur à l'étranger, domicilié au 6, Rue Tayeb Al-Mehiri, Sidi Bou Said, Tunis, en tant qu'emprunteur et hypothécaire.

2/ Dalinda Bint Qaddour Ben Al-Amin Al-Saidi, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale n°04676393, délivrée à Tunis le 26/03/2002, enseignante au secondaire, domiciliée au 36, Rue Al-Hind, Tunis, en tant que caution hypothécaire.

4. Propriété saisie : Toutes les parts indivises des débiteurs, soient un total de 1314/14470 parts (835,5 parts pour Dalinda Al-Saïdi et 478,5 parts pour Nabil Al-Shaïbi) dans la propriété dénommée "Halima", enregistrée sous le TF n°555460 Nabeul, située à la Cheikhah Hammamet, Gouvernorat de Nabeul. La superficie totale du terrain est de 14470 m², divisée en 14470 parts. Les dites parts représentent une superficie de 1314 m² en indivision sur la parcelle n°A4 d'une superficie de 1480 m² dans le plan de division du TF n°555460 Nabeul. Il s'agit d'un terrain agricole non exploité, en friche, situé dans une zone urbaine en développement, mais en dehors du plan d'aménagement urbain de la ville d'Hammamet.

5. Mise à prix : Six cent cinquante mille dinars (650.000,000 TND), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

6. Date et lieu de l'adjudication : Le lundi 20 janvier 2025, à 9 heures du matin et les heures suivantes, devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.

7. La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine à l'horaire administratif.

2024403098VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 0908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à l'Etude de Maître Olfa Gharbi 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

Monsieur Chokri Ben Ahmed Ben Abdelhamid El Bach, Tunisien, C.I.N n°06287893 demeurant au 54 Avenue Habib Bourguiba Haouaria Nabeul (caution hypothécaire de la société DELTA CUIR, SARL identifiant unique n°1069181B, (registre de commerce du tribunal de première instance Grombalia n°B0768802008) siège social à l'Avenue Habib Bourguiba Cité Mghaour Haouaria Nabeul (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats «Internationale Avocats Conseils», sis au 37 Bis rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La propriété dénommée «KDIWAT NASSAK» est un terrain agricole irriguée d'une superficie de 11700,2084 m² objet de TF n°615105 Nabeul situé à Haouaria Nabeul, composé de parcelle n°356 du plan cadastre du cap bon arrondissement E d'une superficie de 23730 m², 23730 parts est clôturé de tous côtés avec des colonnes en ciment renforcé pour certaines et clôturé avec des barbelés pour d'autres, il dispose d'un puits équipé d'un générateur électrique et d'une plantation d'orge, au fond la parcelle E365 appartenant à Abd Karim Rayes, en face la parcelle E266 et n° E343 appartenant à Sofien Ziyar, à l'EST un chemin, Agricole, Ouest la parcelle E355 propriété de Sofien Ziyari.

Mise à prix : Soixante six mille six cent quatre vingt et onze dinars (66.691,000 DT) en plus des frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi le 20 janvier 2025 (20/01/2025) à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Nabeul au palais de justice de Nabeul.

La visite des lieux : La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2024403103VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Pour le compte de la SOCIETE YOUNES HACHED AVOCAT

38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage Menzeh 8 Ariana

Tél : 71709778-71709776

Fax : 71709742

MF : 1833516/A/M/000/P

Partie poursuivante : BH Recouvrement (ex Société Générale de Recouvrement Des Créances (SGRC) dûment représentée par son Directeur Général, SA, ayant son siège social à Tunis rue Alain Savary n°67 Immeuble B 2ème étage Cité Identifiant unique n°0788628 G ; élisant domicile au siège de la société Younes Hached avocat" sis au n°38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached au nom et pour le compte de la "société Younes Hached avocat" n°38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Ariana.

La partie saisie : 1/ Société CENTRALE LAITIERE DE BEJA "VAGA", SA, dont le siège est situé à Sidi Esshili - Beja Identifiant unique 0462941 G (En Sa qualité de débitrice principale)

2/ Héritiers Amor ben Ammar Ben Youssef Kouki, CIN n°02161063 son domicile est situé à Sidi Esshili - Béja.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble possédé par Héritiers Amor Kouki ; d'une superficie totale de 01 h 28 Ar et 18 Cen (12818 m²) bordé au nord par la route principale allant de Béja vers Jendouba ; au sud chemin Agricole. A l'Est la route principale allant de Béja vers Teboursouk et à l'Ouest la Parcelle N°6 sur lequel est édifié la société Centrale Laitière de Béja avec une Usine ; une administration; une station d'épuration d'eau.

Les charges : L'immeuble saisi n'est grevé d'aucune charge.

Mise à prix après déduction de 40% : La mise à prix est fixée à (845.143.800 D).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 16/01/2025 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Béja.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers ayant obtenu l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Béja.

2024403106VEPA1

Avis aux créanciers

SOCIETE TUNISIENNE DE TEXTILE

MF : 0989429/T

Suite à la décision rendue par la présidente du tribunal de première instance ben Arous en date du 3/12/2024 a été décidé d'élargir le pouvoir de la gestion de la société avec les deux gérants actuels.

2024T01216VEPA2

Désignation de 2 Mandataires de Justice

SOCIETE SBR BELLINI

R.N.E : 1694569C

C.N.S.S : 63764059

Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, Khzama, 1053 Sousse

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 29 novembre 2024, il a été décidé la nomination de Messieurs Ben Salem Faouzi et Zoghlami Mokdad, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Bougharka Dorra, a été désignée Juge contrôleur.

2024S01626VEPA2

Désignation de 2 Mandataires de Justice

SOCIETE JAIEB DE PROMOTION IMMOBILIERE

R.N.E : 0737900X

C.N.S.S : 16706026

Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, Khzama, 1053 Sousse

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 septembre 2024, il a été décidé la nomination de Messieurs Ben Salem Faouzi et Zoghlami Mokdad, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Bougharka Dorra, a été désignée Juge contrôleur.

2024S01627VEPA2

Désignation de 2 Mandataires de Justice

SOCIETE CO CATERING

R.N.E : 1693761W

C.N.S.S : 63764059

Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, Khzama, 1053 Sousse

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 29 novembre 2024, il a été décidé la nomination de Messieurs Ben Salem Faouzi et Zoghlami Mokdad, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Bougharka Dorra, a été désignée Juge contrôleur.

2024S01628VEPA2

Désignation de 2 Mandataires de Justice

SOCIETE ALLIANCE PILOTAGE CHANTIERS

R.N.E : 1572655Y

C.N.S.S : 60043909

Siège social : Boulevard 14 Janvier, Résidence LE MONACO, Khzama, 1053 Sousse

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de

Tunis, en date du 29 novembre 2024, il a été décidé la nomination de Messieurs Ben Salem Faouzi et Zoghlami Mokdad, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Bougharka Dorra, a été désignée Juge contrôleur.

2024S01629VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du 7 Janvier 2025

GENIE COMPOSITE ETUDE ET REALISATION "GCER"

Société anonyme

Au capital de 9 600 000 Dinars

Siège social : Route de Thrayet, Ksibet - Sousse

RC - M.F : 761543 L

Messieurs les actionnaires de la Société Génie Composite Etude et Réalisation sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le mardi 7 Janvier 2025 à 11 H 00 mn du matin au siège social de la société, sise à la route de Thrayet, Ksibet-Sousse. En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital

- Mise en conformité des statuts

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires dans le délai statutaire au siège de la société.

2024S01634SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société "ALCHIMY" - SA

Siège : Rue Agareb - imm. Assila - Mahdia

Identifiant Unique : 1414287G

Conformément à la décision rendue dans l'affaire n°02/2023 du 3/12/2024 en matière de procédures collectives du tribunal de première instance de Mahdia, le contrôleur d'exécution du programme de sauvetage de la société ALCHIMY, Mr Makram Ben Abderahmene, informe que l'assemblée générale extraordinaire se tiendra le 27/01/2025 à dix heures du matin au siège de son bureau situé à l'Immeuble Tour COGEB - Bureau N°7, Rue Major El Bejaoui, Sousse, pour l'exécution de la dite décision et l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Augmenter puis réduire le capital de la société et approuver la restructuration du capital de la société

- Ouverture de la souscription au capital de la société

- Négociation du rapport sur la valeur boursière préparé par l'expert comptable, M Zouhaier Laouni

- Lire et approuver le projet des statuts

- Questions diverses.

2024S01638SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société NEW ECODATTES

Société anonyme Totalement Exportatrice

Au capital de 611.050,000 Dinars

Siège social : Le siège social est sis à Yasmine Tower Bloc C - 5ème étage

Centre Urbain Nord - Tunis

I.U : 1432783C

Les actionnaires de la société NEW ECODATTES sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 15 janvier 2025 à 15 heures au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire;

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021, au 31/12/2022 et au 31/12/2023 ;

- Affectation des résultats des exercices 2021-2022 et 2023.

- Approbation des conventions réglementées réalisées en 2021, 2022 et 2023;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2021, 2022 et 2023;

- Renouvellement du Mandat des Administrateurs;

- Renouvellement du Mandat du commissaire aux comptes

Tous les documents nécessaires de cette assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2024403093SANB3

Report de la date de l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN SAUDI BANK

S.A au capital de 100.000.000 de Dinars

Siège social : 32, Rue Hédi Karray - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0013026E

Le Conseil d'Administration de TUNISIAN SAUDI BANK «TSB» invite tous les actionnaires de la banque à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le mercredi 5 février 2025 à 15H au siège de la Banque et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité de T.S.B relatif à l'exercice 2023,

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2023,

3- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

4- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés du groupe T.S.B relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023,

5- Approbation des états financiers consolidés du groupe T.S.B relatifs à l'exercice 2023,

6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2023,

7- Affectation des résultats 2023,

8- Fixation des Jetons de présence, indemnités des membres du Conseil d'Administration,

9- Nomination d'un administrateur indépendant pour les exercices 2024-2025-2026,

10- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2024-2025 et 2026.

2024403105SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16 Janvier 2025

ORANGE TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital social de 31.335.600 DT

Siège social : Immeuble Orange, Avenue Cheikh Mohamed Fadhel BEN ACHOUR, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant unique : N°868024 D

MF : 868024 D/A/M/000

Matricule CNSS : 167964-57

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 16 Janvier 2025 à 9H au siège de la société sis à l'immeuble Orange, Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport de Gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.

3- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

4- Examen et approbation du rapport de gestion consolidé relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2023 et lecture du rapport des commissaires aux Comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2023 pour Orange Tunisie Groupe.

5- Ratification de la cooptation du nouvel administrateur.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

7- Renouvellement de la composition du Conseil d'Administration.

8- Affectation des résultats.

9- Approbation des emprunts bancaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

10- Fixation des jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

11- Approbation de la rémunération du Directeur Général.

12- Pouvoirs en vue de formalités.

2024403116SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16 Janvier 2025

ORANGE TUNISIE INTERNET

Société anonyme

Au capital social de 8.193.940 DT

Siège social : Immeuble Orange, rue Cheikh Mohamed Fadhel BEN ACHOUR, Centre Urbain Nord 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant Unique : N°601549D

MF : N°601549D/A/M/000

CNSS : 142528-35

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie Internet sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 16 Janvier 2025 à 9H30, au siège de la société sis à l'immeuble Orange, Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.

3- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.

4- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Ratification de la cooptation du nouvel administrateur.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

7- Affectation du résultat.

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes / Nomination d'un commissaire aux comptes

9- Pouvoirs en vue de formalités.

2024403117SANB3

Autres sociétés

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

"Muscats de Kelibia"

Menzel Yahia, Kélibia

IU : 0009903X

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles "Muscats de Kélibia", sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société sis à Menzel Yahia, Kélibia, le 15 janvier 2025 à 10 heures, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2023

2/ Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2023

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers et quitus à donner aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats.

6/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

7/ Fixation du jeton de présence à allouer aux administrateurs

Les documents comptables relatifs à l'exercice 2023 seront mis à la disposition des adhérents au siège de la société, à partir du huitième jour avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2024R03163SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société "SIAB PACKAGING LOGISTIC CENTER - SIAB PLC" dont le siège

social est situé à proximité de la route de Sousse au Km 4 à Mégrine Erriadh 2033 du Gouvernorat de Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N°A-2023-09-0201-0003904 en date du 16 Mai 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une plateforme logistique de matières, produits ou substances combustibles, située à la zone portuaire de Radés du Gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la municipalité de Radés.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Ben Arous ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Radés ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Franco Tunisienne de Logistique "SFTL" dont le siège social est situé à la zone industrielle de Mghira 3 à la rue de Tozeur au lot n°49 de la délégation de Fouchana du Gouvernorat de Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le n°A-2024-09-0201-0010381 en date du 15 Juillet 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une Plateforme logistique de Matières, produits ou substances combustibles, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la municipalité de Fouchana.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Ben Arous ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Fouchana ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société "DENIM AUTHORITY" dont le siège social est situé à l'avenue du Martyr Oussema Chakroun de 7070 de la délégation de Ras Djebel du gouvernorat de Bizerte, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N°A-2023-09-0201-003362 en date du 26 Avril 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection, de délavage et de teinture des vêtements située à proximité de la route régionale "RR69" reliant Ras Djebel à Aousja de la délégation de Ras Djebel du gouvernorat de Bizerte et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Bizerte ou de la municipalité de Ras Djebel.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Bizerte ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Ras Djebel ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société "IMPERIAL FASHION" dont le siège social est situé à la zone industrielle Enfidha 4030 du gouvernorat de Sousse, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2021-09-004948 en date du 02 décembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection des vêtements située à proximité de la route nationale N°1 "RN1" au Km 131 à la zone industrielle Akouda du gouvernorat de Sousse et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sousse ou de la municipalité d'Akouda.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Sousse ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité d'Akouda ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société de Confection Industrielle Teboulba Guémené International "CITGI" dont le siège social est situé à la rue Omar Mokhtar de la délégation de Teboulba 5080 du gouvernorat de Monastir, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N°A-2021-09-0004247 en date du 11 Novembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection des vêtements située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Monastir ou de la municipalité de Teboulba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Monastir ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité Teboulba ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Nomination d'un liquidateur

De la succession du défunt ALI MIDENI

En vertu de l'ordonnance sur requête n°42314 émanant du Tribunal de

Première Instance de Tunis 2 le 4/12/2024, il a été décidé la nomination de Madame Sdiri Imen sis au 44 rue de la Liberté 4ème étage bureau n°404, en qualité de liquidateur des (biens successoraux du défunt Ali Mideni pour procéder à leur inventaire à leur administration et à leur partage entre les héritiers chacun selon sa part, s'il ne peut procéder au partage d'un commun accord, rédigez un rapport à ce sujet, accompagné de ce que vous proposez concernant la répartition du reliquat, dans un délai n'excédant pas trois mois à compter de la délivrance de cette autorisation. Ceci est sous la surveillance et le contrôle du juge commissaire.

Il appartient à tous les créanciers de la succession de présenter leurs dettes dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au liquidateur soit directement contre décharge soit par lettre recommandée avec accusé de réception.

2024T01218DIVD2

Nomination d'un liquidateur

Suivant décisions par le tribunal de 1ère Instance de Bizerte en date du 30/10/2024 n°92136. Il a été décidé la nomination de maître Ahmed Jabri en tant que liquidateur des biens de successoraux des défunts Chams Eddine Essillini pour procéder à leur Inventaire à leur gestion et à leur partage dans un délai de trois mois sous la supervision de juge Intisar El Afouri en tant que juge commissaire.

Les créanciers de la succession doivent fournir leur créance dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au jort.

2024T01220DIVD2

Avis

Monsieur Sami Abdennadher déclare par la présente qu'il a perdu l'acte de propriété de sa mère Latifa Abdennadher d'une parcelle de 51 m² sur laquelle est édifié un garage sise à route Gremda km 5 Sfax objet d'achat du 24/4/1986 acte notarié de Mahmoud Gargouri et Ahmed Hsan Ellouze d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2024X01688DIVD2

Avis

M Noura Feki déclare par la présente qu'il a perdu l'origine de l'acte de propriété d'une parcelle de terrain de 4120 m² de surface situé à la route dayer km 10 objet d'achat du 19/4/1972 actes notariés de Mr Abderahman El Euche et Ahmed Jammousi d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme cependant toute personne ayant droit ou opposition à cet acte doit se présenter au tribunal de première instance dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2024X01689DIVD2

Avis

Mme Ratiba kharat annonce que son titre de propriété numéro 36767/02 appartenant à l'ensemble de la propriété faisant l'objet de l'acte immobilier n°114169 Sfax d'une superficie 23546 m² situé à l'ouest et environ 15 km de Sfax. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ben Amira Sleh situé 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2024X01692DIVD2

Rectificatifs

Ajout des membres au Journal Officiel de la République Tunisienne Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires le 23 Mars 2021 Page 607

Affilié au Groupement de Développement Agricole de Mahamla Manzal el Habib pour l'Evolution d'un groupement d'intérêt collectif à un Groupement de développement Agricole

Les membres :

Président : Zouhaier ben Echaibi Ghribi

Trésorier : Ibrahim Ben Amara Ghmagui

Membre : Ahmed Ben Mohamed Ghmagui.

2024R03150RECZ9